

NOTE DE VEILLE



Hausse de 5.5% du chiffre d'affaires des assurances en 2020

Les sociétés d'assurances ont amélioré de 5.5% leur chiffre d'affaires en 2020 par rapport à 2019. C'est ce qu'a révélé le rapport publié aujourd'hui par le Comité général des assurances.

Au fait, le CA total du secteur est passé de 2.4 milliards de dinars en 2019 à 2.5 milliards de dinars en 2020. Bien qu'importante, cette croissance reste inférieure à celle réalisée entre 2018 et 2019, lorsque les revenus du secteur ont crû de 7.2% passant de 2.2 à 2.4 milliards de dinars.

On constate aussi une augmentation de 53% du chiffre d'affaires de l'assurance incendie qui passe de 135 millions de dinars en 2019 à 206.4 millions de dinars. L'assurance vie et capitalisation ont connu quant à elles une croissance de 7%.

De son côté, le chiffre d'affaires de l'assurance transport a enregistré une baisse de 10.7% passant de 84.7 à 75.6 millions de dinars.

En 2020, les indemnités réglées par les sociétés d'assurance ont connu une baisse de 9.7% entre 2019 et 2020 pour passer de 1.42 milliard de dinars en 2019 à "seulement" 1.28 milliard de dinars.

Naturellement, les indemnités de l'assurance incendie ont connu un saut de 35.9% durant la même période, pour passer de 90.2 millions de dinars en 2019 à 122.6 millions de dinars en 2020. De l'autre côté, les indemnités de l'assurance transport ont chuté de 35.6% — de 26.7 millions de dinars en 2019 à 17.2 millions de dinars en 2020.

Malgré cette hausse du CA, le rapport de la CGA fait ressortir une baisse de 5.9% des contrats souscrits en 2020, par rapport à 2019, passant ainsi de 3.2 millions de contrats à seulement 2.9 millions.

Cette baisse est portée principalement par la chute du nombre de contrats souscrits pour l'assurance incendie (-13.4%) et les "autres branches d'assurance non-vie" (-26%). Le nombre de contrats d'assurance automobile a connu lui aussi une baisse de -0.6% passant de 1.850 million en 2019 à 1.838 million en 2020.

Source : le Manager



NOTE DE VEILLE



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE TUNIS**

**Direction de l'Information Economique,
de la Communication et de l'ARCHIDOC**

Forum sur l'Energie en Afrique

M.Mounir Mouakhar Président de la CCITunis , Président de la CPCCAF est intervenu lors du Forum sur l'Energie en Afrique qui a été organisé en ligne par l'AIRF en collaboration avec la CPCCAF, le 8 avril 2021.

Les enjeux de l'accès à l'Energie en Afrique & les atouts de la Francophonie économique pour développer de nouveaux projets !
Les RencontresAfrica avec l'AIRF, l'AFD, l'ADEME, l'ANERSOL

Il a évoqué la question énergétique, qui se pose aujourd'hui avec une acuité particulière en Afrique, compte tenu notamment de l'importance du réchauffement climatique et de ses effets produits dans le monde.

Il a enfin fait part des solutions pratiques et adaptées qui pouvaient être mises en œuvre pour le développement énergétique durable africain, comme dans le domaine du solaire et dans le secteur hydroélectrique.



Conférence inaugurale
CPCCAF

JEUDI
08
AVRIL
2021

**RENCONTRE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE
SUR L'ACCÈS À L'ÉNERGIE EN AFRIQUE**
Journée 100% digitale de rencontre entre des PME, bureaux d'études, OSCs français et des décideurs, élus et agents des collectivités sahéloennes francophones.





Tunisie : les institutions publiques seront dotées de 30 MW de renouvelable d'ici 2025

La Tunisie prévoit de doter ses entreprises et institutions publiques de 30 MW de capacité d'énergie renouvelable d'ici à 2025. Cette nouvelle initiative permettra de réduire considérablement les factures d'électricité accumulées par l'administration publique. Évaluée à 200 millions de dinars (71,5 millions \$), elle sera financée à hauteur de 160 millions de dinars par la banque allemande de développement KFW

Le solde sera mobilisé par le Fonds de transition énergétique et par l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (ANME).

Elle entre dans le cadre du programme national de transition énergétique des bâtiments publics qui permettra à moyen terme au pays de réaliser des économies et de produire de l'énergie abordable pour ces entités à partir de ses ressources solaires abondantes.

« Le programme de transition énergétique des entreprises publiques est basé sur deux principaux projets. Le premier est l'installation de systèmes solaires photovoltaïques et le second est relatif à l'efficacité énergétique », a affirmé Fethi Hanchi, le directeur général de l'ANME.



L'efficacité énergétique occupe une place importante pour le pays qui est le 20ème au monde sur un total de 133 pays évalués en la matière.

SOURCE : agenceecofin.